



**អង្គជំនុំជម្រះវិសាមញ្ញក្នុងតុលាការកម្ពុជា**  
 Extraordinary Chambers in the Courts of Cambodia  
 Chambres extraordinaires au sein des tribunaux cambodgiens

**ព្រះរាជាណាចក្រកម្ពុជា**  
**ជាតិ សាសនា ព្រះមហាក្សត្រ**

Kingdom of Cambodia  
 Nation Religion King  
 Royaume du Cambodge  
 Nation Religion Roi

Phnom Penh, le 4 août 2019

**COMMUNIQUE DE PRESSE**  
**L'ACCUSÉ NUON CHEA EST DÉCÉDÉ**

Les Chambres extraordinaires au sein des tribunaux cambodgiens (CETC) ont été informées par l'Hôpital de l'amitié khméro-soviétique que l'accusé Noun Chea est décédé à 18.00 le 4 août 2019 après son admission à l'hôpital.

La famille de Noun Chea est informée de son décès.

Nuon Chea, né le 7 juillet 1926, a été secrétaire adjoint du Parti communiste du Kampuchéa, membre du Comité permanent et du Comité central du Parti communiste du Kampuchéa et président de l'Assemblée populaire du Kampuchéa démocratique. Il a été arrêté le 19 septembre 2007.

Le 7 août 2014, à l'issue du premier procès du dossier n° 002, Nuon Chea a été reconnu coupable de crimes contre l'humanité et condamné à la réclusion à perpétuité. Le 23 novembre 2016, la Chambre de la Cour suprême a annulé une partie des condamnations mais a confirmé la peine d'emprisonnement à vie prononcée par la Chambre de première instance. Le 16 novembre 2018, à l'issue du deuxième procès du dossier n° 002, Nuon Chea a été reconnu coupable de génocide, de crimes contre l'humanité et de violations graves des Conventions de Genève de 1949, aux côtés de Khieu Samphan. La Chambre de première instance a fusionné les condamnations à perpétuité prononcées à l'issue des deux procès du dossier n° 002 en une seule peine d'emprisonnement à vie.

*Pour de plus amples informations, veuillez contacter:*

M. NETH Pheaktra  
 Chef de la Section des affaires publiques et Attaché de presse  
 Tél. portable : +855 (0) 12 488 156  
 Courriel : neth.phektra@eccc.gov.kh